

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome V (1854)**

Village de l'arrondissement de Dole ; canton de Dampierre ; perception et bureau de poste d'Orchamps ; paroisse de Rans ; à 1 km de Rans, 2 de Dampierre, 5 d'Orchamps, 20 de Dole et 71 de Lons-le-Saunier. Altitude : 249^m.

Le territoire est limité au nord par Gendrey et Louvatange, au sud par Rans, à l'est par Dampierre et Fraisans, et à l'ouest par Montepain, la Barre et Gendrey.

Il est traversé par le chemin de fer de Dijon à Besançon, qui y a une station de 3^e classe ; par la route impériale n° 73, de Moulins à Bâle ; par les chemins vicinaux tirant à Gendrey, à la route et de Rans à Fraisans ; par le Doubs ; par le canal du Rhône au Rhin ; par le ruisseau de Pragny qui y prend sa source et le canal du moulin des Malades.

Le village est situé sur le penchant d'un coteau, entre la route de Dole à Besançon et la rive droite du Doubs. Les maisons sont généralement groupées, bien bâties en pierres et presque toutes couvertes à tuiles. Plusieurs sont élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Population : en 1790, 233 habitants ; en 1846, 333 ; en 1851, 302, dont 138 hommes et 164 femmes ; population spécifique par km carré, 44 habitants ; 64 maisons ; 82 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1793.

Vocabulaire : saint Étienne. Paroisse de Rans.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 6319 à 6323, 3 E 3868, 3 E 8608, 3 E 9480 à 9482 et 3 E 13673. Tables décennales : 3 E 1192 à 1200.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 913 et 914, 5 Mi 1286, 2 Mi 1146, 2 Mi 2170, 5 Mi 8 et 5 Mi 1183.

Les jeunes gens des deux sexes émigrent pour être domestiques à Paris et à Besançon.

Cadastre : exécuté en 1809 : surface territoriale, 673^h divisés en 1510 parcelles que possèdent 167 propriétaires, dont 89 forains ; surface imposable, 629^h, savoir : 292 en bois, 253 en terres labourables, 63 en prés, 14 en friches et gravières, 4^h en vignes, 1^h 77^a en sol et aisances des bâtiments, 1^h en jardins, 68^a en étangs et 5^h en vergers, d'un revenu cadastral de 22.963 fr. ; contributions directes en principal, 2.826 fr.

Le sol, très accidenté et peu fertile, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du seigle, du maïs, des légumes secs, des pommes de terre, de la navette, du chanvre, peu de betteraves, de fruits et de fourrages artificiels, du foin et une petite quantité de vins rouges et clarets, de mauvaise qualité.

On exporte le septième des céréales et on importe presque tout le vin.



Le revenu réel des propriétés est de 4 fr. pour 0/0.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des porcs qu'on engraisse, quelques moutons et des volailles ; 6 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire des carrières de pierre ordinaire et de taille, de couleur blanche et jaune avec des veines bleues ; du minerai de fer en grains et des gravières non exploitées.

Les habitants vendent leurs céréales sur place et fréquentent rarement les marchés. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture et le transport des matières consommées dans les usines que fait mouvoir le Doubs.

Martinet de la Grabeuse : Il existait sur le ruisseau de Pragny, au bord d'un étang, un martinet que M. Franchet de Rans voulut remplacer, en 1768, par une forge ; mais le conseil d'Etat du roi s'y opposa et le martinet fut abandonné peu d'années après. Il était tout à fait en ruines en 1809.

Moulin des Malades : Cette usine, située sur l'emplacement d'une ancienne maladrerie, à la limite des territoires de Ranchot et de la Barre, est bâtie dans une île formée par la rive droite du Doubs et le canal du Rhône au Rhin. Elle appartient à MM. Martel et Gagey qui l'exploitent. Trois paires de meules sont affectées à l'usage du public et dix à celui du commerce. On y fait moudre annuellement 18.000 sacs de farine. Ce moulin, monté à l'anglaise, mérite d'être visité.

Les patentables sont : 2 maréchaux-ferrants, 3 aubergistes, 1 marchand de bétail, 1 cordonnier et 1 charron.

Il y a un battoir à manège.

Biens communaux : une chapelle ; une maison commune, construite en 1842, contenant la mairie, la salle de pompe à incendie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 28 garçons et 30 filles ; une fontaine avec lavoir et abreuvoir ; 2 puits communaux ; une pompe à incendie, manœuvrée par une compagnie de 20 pompiers, et 177^h 65^a de friches et forêts, d'un revenu cadastral de 3.353 fr.

Bois communaux : 183^h 25^a ; coupe annuelle, 5^h 56^a.

Budget : recettes ordinaires, 3.105 fr. ; dépenses ordinaires, 2.987 fr.

Bureau de bienfaisance : Ranchot prend part aux revenus du bureau de bienfaisance de Rans.

NOTICE HISTORIQUE

Ranchot, dont le nom est un diminutif de celui de Rans, n'a toujours été qu'un petit village dépendant de la paroisse de Rans. Son territoire était traversé, dans les lieux dits en *Bellevoye* et *sur la Levée*, par la voie romaine de Chalon-sur-Saône à Besançon. On trouve sur les bords de cette route, ainsi que sous le courant du ruisseau de l'Asson, beaucoup de tuiles à rebords chargées d'ornements.

Le premier titre qui mentionne ce village est l'acte par lequel Hugues de Chalon, comte palatin de Bourgogne, et la comtesse Alix, son épouse, cédèrent, en 1263, à Jean de Chalon l'Antique, moyennant une somme de 600 livres estevenantes, l'engagère faite en leur faveur par Hugon, sire de Rans, de ses terres de Rans et Ranchot.

Seigneurie : Ranchot dépendait en toute justice de la seigneurie de Rans. Un manoir féodal flanqué d'une tour, que possède actuellement M. Ruyard, maire, deux autres maisons, la forêt de Ranchot, de 1.400 journaux, un moulin et presque tout le territoire étaient la propriété du seigneur. La circonscription de la commune était beaucoup plus vaste au XVI^e siècle qu'aujourd'hui.

Le lundi avant la fête de Saint-Georges de l'année 1328, Poinçard, sire de Rans, accorda à Guyot d'Orchamps le droit de prendre du bois vif et mort dans sa forêt de Ranchot, mais pour l'usage de son hôtel seulement.



Évènements divers : Au mois de juin 1363, l'armée du duc d'Albe, forte de six mille hommes, traversant le comté de Bourgogne, vint loger à Ranchot. La négligence de quelques soldats occasionna un incendie qui brûla dix-sept maisons.

Au mois de décembre 1587, le marquis de Pont, fils du duc de Lorraine, et le duc de Guise, qui poursuivaient les Allemands avec dix ou douze mille hommes de cavalerie et d'infanterie, passèrent le Doubs sur le pont de Ranchot et la Loue à Montbarrey ; de là ils se rendirent à Saint-Claude, laissant partout sur leur passage des traces de désolation.

En 1595, lorsque Henri IV ravagea une partie de notre province, son armée, forte de huit mille hommes et de treize cents chevaux, commandée par le maréchal de Biron, fit une halte à Ranchot où toutes les maisons furent rançonnées. Les guerres de 1636 et la peste qui en fut la suite rendirent, pendant plusieurs années, ce village presque désert.

Chapelle : Cette chapelle, dédiée autrefois à sainte Anne, saint Roeh et saint Sébastien, et actuellement à saint Etienne, fut fondée le 24 août 1430, et ne se compose que d'une nef. On y célèbre la messe deux fois par an, le jour des Rogations et le 8 novembre.

Bibliographie : Statistique de l'arrondissement de Dole par M. Marquiset.